



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 12 janvier 2024
(OR. en)

5406/24

JEUN 8

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	12 janvier 2024
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2024) 1 final
Objet:	COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS relative à l'Année européenne de la jeunesse 2022

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2024) 1 final.

p.j.: COM(2024) 1 final



Bruxelles, le 10.1.2024
COM(2024) 1 final

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

relative à l'Année européenne de la jeunesse 2022

{SWD(2024) 1 final}

1 INTRODUCTION

En 2024, les jeunes Européens forment la génération la plus instruite, la plus à l'aise avec les technologies, la plus mobile et la plus connectée à ce jour. Les jeunes citoyens de l'Union européenne présentent en moyenne un niveau relativement élevé de bien-être subjectif¹. Ils jouent un rôle actif au sein des sociétés dans lesquelles ils vivent² et représentent la tranche d'âge la plus satisfaite par le fonctionnement de la démocratie dans l'UE³. Ils ont pourtant été marqués par la crise financière mondiale de 2008, par la pandémie de COVID-19 et par la guerre d'agression que mène la Russie contre l'Ukraine. Les 73 millions de jeunes⁴ que compte l'Union sont habitués à la volatilité, à l'incertitude et aux changements sans précédents, qui pèsent sur leurs perspectives d'avenir et sur leur santé mentale. En dépit des multiples crises, les jeunes d'aujourd'hui ont développé une grande capacité de résilience.

Ce contexte a influencé leurs points de vue, leurs besoins et leurs comportements.

Si la jeunesse est hétérogène, exprimant des idées différentes, voire parfois contradictoires, une chose est claire: elle offre une **perspective générationnelle unique en son genre**. L'intégration de cette perspective aux multiples facettes dans le processus de prise de décisions pour le présent et l'avenir n'est pas qu'une question d'équité, c'est une nécessité.

L'ampleur des défis auxquels nous sommes actuellement confrontés requiert une participation généralisée. Pour protéger la démocratie, garantir la paix, défendre les valeurs européennes et tirer le meilleur parti des transitions écologique et numérique, nous avons besoin de la **créativité, de l'énergie et des multiples talents** de tous les citoyens, et particulièrement des jeunes.

C'est pourquoi la présidente von der Leyen a proposé, à l'occasion de son discours sur l'état de l'Union du 15 septembre 2021⁵, de faire de 2022 l'Année européenne de la jeunesse (ci-après l'«Année»), afin de célébrer la résilience dont les jeunes ont fait preuve pendant la pandémie de COVID-19 et de leur donner les moyens de façonner l'avenir de l'Europe dans le monde de l'après-pandémie. Ce soutien en faveur d'une forte dimension de la jeunesse dans les priorités et les politiques de l'Union a trouvé un écho au Parlement européen et au Conseil, de même que dans les principales organisations de parties prenantes, notamment le Forum européen de la jeunesse.

L'Année européenne de la jeunesse, sous le slogan «Donne une voix à ta vision», visait à offrir aux jeunes des **perspectives positives**, à stimuler leur **participation à la vie démocratique** conformément au traité de Lisbonne, et à leur donner **davantage voix au chapitre dans l'élaboration des politiques de l'Union**.

Les **élections européennes** à venir en juin 2024 accentuent d'autant plus l'importance d'impliquer les jeunes dans le processus démocratique. Le futur Parlement européen aura son mot à dire dans les domaines qui préoccupent les jeunes: la santé et le bien-être, l'environnement et le climat, l'éducation et la formation, la coopération internationale et les valeurs européennes, ainsi que l'emploi et l'inclusion. Il est donc essentiel que les jeunes citoyens profitent de cette occasion pour exprimer leur

¹ En 2022, les jeunes âgés de 16 à 29 ans ont évalué leur satisfaction dans la vie à 7,3 points en moyenne sur une échelle allant de 0 (très insatisfait) à 10 (très satisfait) (Eurostat, *Indicateurs de la qualité de vie – expérience générale de la vie*).

² Enquête Flash Eurobaromètre 502 – «Jeunesse et démocratie dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse», mai 2022.

³ Enquête du printemps 2023 du Parlement européen – La démocratie en action à un an des élections européennes.

⁴ Dernières statistiques d'Eurostat disponibles sur le nombre total de jeunes (âgés de 15 à 29 ans). Voir: Tableau de bord de l'UE – Jeunesse – Eurostat (europa.eu).

⁵ État de l'Union 2021 (europa.eu).

choix pour l'Europe et pour faire en sorte d'être représentés selon leurs préférences à l'assemblée de l'UE élue au suffrage direct.

La Commission européenne s'engage à continuer de répondre aux attentes des jeunes afin de leur assurer un avenir meilleur. Cet engagement se traduira par l'introduction d'une **évaluation d'impact du point de vue des jeunes** visant à garantir que les incidences des politiques de l'UE sur la jeunesse sont systématiquement prises en compte lors de l'élaboration des politiques, **en exploitant pleinement le potentiel du cadre pour une meilleure réglementation**. Cette évaluation a pour objectif de veiller à ce que les besoins et les points de vue des jeunes soient pris en considération dans tous les domaines d'action.

Conformément à l'article 7 de la décision (UE) 2021/2316 du Parlement européen et du Conseil du 22 décembre 2021 relative à l'Année européenne de la jeunesse (2022)⁶, la présente communication souligne les principales réalisations de cette Année et contient des **actions prioritaires**, assurant l'héritage de l'Année de la jeunesse. La Commission propose ces actions conformément à l'article 6, point e), du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, selon lequel l'UE dispose d'un mandat dans le domaine de la jeunesse pour mener des actions visant à **appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres**. En particulier, le document de travail des services de la Commission accompagnant la présente communication contient le rapport complet sur la mise en œuvre, les résultats et l'évaluation globale de l'Année.

La présente communication et le document de travail qui l'accompagne, ainsi que le prochain rapport d'évaluation de la Commission sur la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027⁷ (prévu pour 2024), contribueront à **façonner l'avenir des politiques de l'UE en faveur de la jeunesse et à renforcer la contribution des jeunes à l'élaboration des politiques de l'Union**⁸.

2 ANNÉE EUROPÉENNE DE LA JEUNESSE – PRINCIPALES RÉALISATIONS⁹

Le succès de l'Année est le fruit d'**efforts de cocréation déployés par de multiples parties prenantes à plusieurs niveaux**, associant institutions de l'UE, États membres, acteurs de la jeunesse et jeunes. Comme l'exige la décision relative à l'Année européenne de la jeunesse¹⁰, en vue d'assurer une coordination optimale, la Commission a créé un groupe composé de 29 coordonnateurs nationaux pour l'Année désignés par les États membres de l'UE¹¹, de 6 points de contact nationaux issus des pays associés au programme Erasmus+ et de plus de 120 acteurs de la jeunesse au niveau européen.

Le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité des régions ont contribué activement à ce groupe. Cette vaste mobilisation d'acteurs variés en vue de la préparation

⁶ Décision (UE) 2021/2316 du Parlement européen et du Conseil du 22 décembre 2021 relative à l'Année européenne de la jeunesse (2022), p. 1.

⁷ Résolution du Conseil de l'Union européenne sur un cadre pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse: la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027.

⁸ Les actions liées à la politique de l'UE en faveur de la jeunesse proposées dans la présente communication seront mises au point en synergie avec les actions menées dans le cadre de la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant [COM(2021) 142 final].

⁹ Un rapport complet sur les réalisations de l'Année européenne de la jeunesse figure dans le document de travail des services de la Commission accompagnant la présente communication.

¹⁰ Décision (UE) 2021/2316 du Parlement européen et du Conseil du 22 décembre 2021 relative à l'Année européenne de la jeunesse (2022).

¹¹ La politique de la jeunesse relevant de la responsabilité des trois communautés linguistiques de Belgique, trois coordonnateurs ont été nommés pour ce pays.

et de la mise en œuvre de l'Année a donné lieu à de nouveaux partenariats à tous les niveaux, ce qui aura des retombées positives sur la coopération dans le domaine de la jeunesse dans les années à venir.

L'Année a suscité une mobilisation à grande échelle et une participation à tous les niveaux. **Plus de 2 700 parties prenantes**¹² dans l'ensemble de l'Union et au-delà ont inscrit des activités sur la carte du portail européen de la jeunesse, contribuant aux quatre objectifs de l'Année¹³.

Les activités entrant dans le cadre de l'Année étaient non seulement **destinées** aux jeunes, mais aussi mises en œuvre **avec et par les jeunes**. Environ 92 % des coordonnateurs nationaux et des points de contact nationaux des pays tiers ont collaboré avec des conseils nationaux de la jeunesse composés de jeunes. Sur les 18 groupes/réseaux de pilotage mis en place au niveau national, 16 comprenaient des conseils nationaux de la jeunesse et 12 comprenaient d'autres organisations de jeunesse.

L'Année a rapproché les institutions européennes, nationales, régionales et locales de la jeunesse. Grâce à l'Année, un plus grand nombre de jeunes Européens ont pu constater par eux-mêmes en quoi l'UE leur est bénéfique, soutient leur développement personnel et leur fournit des ressources et des compétences clés pour qu'ils puissent devenir des citoyens actifs et des acteurs de la solidarité et du changement positif. Environ 83 % des activités menées au cours de l'Année ont eu lieu en présentiel. Cet effort de sensibilisation était important pour informer les jeunes, notamment les moins favorisés, des nombreuses chances à saisir.

Impact des actions de l'Année de la

Plus de **13 000 activités** organisées par **2 700 acteurs** dans **67 pays** ont été inscrites sur la carte du portail européen de la jeunesse.

92 % des coordonnateurs et des points de contact nationaux ont travaillé avec des conseils de la jeunesse composés de jeunes.

Plus d'un **million de pages** ont été consultées sur le portail européen de la jeunesse.

Sur les réseaux sociaux de l'UE dédiés à la jeunesse:

- **210 millions d'impressions;**

- **10 millions d'interactions;**

- **91,4 millions de personnes touchées.**

Dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse

Quelque **300 jeunes** ont participé à des **dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse avec des commissaires européens**.

Ils ont fait part de **leurs idées et de leurs points de vue** et ont découvert le **fonctionnement de l'UE**.

Ils ont **créé des liens avec leurs pairs** et ont **acquis une expertise** dans divers domaines d'action.

Leur **voix a résonné haut et fort** grâce à des **campagnes de communication** en ligne à propos des dialogues. **95 %** des participants ont qualifié les dialogues d'**excellents/de très bons**.

La plus grande attente des jeunes pour cette Année était que la société et les responsables politiques écoutent davantage leurs demandes et agissent pour y répondre¹⁴. Dans le cadre de l'Année, les jeunes étaient au centre des priorités politiques et ont eu de nombreuses **occasions d'exprimer leur point de vue et leurs idées** sur des questions qui leur tenaient à cœur. Près de 90 % des acteurs du domaine de la jeunesse et 66 % des jeunes qui ont donné leur avis ont confirmé que cette Année leur avait donné la possibilité de se faire entendre.

¹² Nombre de parties prenantes ayant demandé à inscrire des activités sur la carte du portail européen de la jeunesse.

¹³ Décision (UE) 2021/2316 du Parlement européen et du Conseil du 22 décembre 2021 relative à l'Année européenne de la jeunesse (2022).

¹⁴ Enquête Flash Eurobaromètre 502 – «Jeunesse et démocratie dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse», mai 2022.

Un objectif clé de l'Année européenne de la jeunesse était d'intégrer la perspective de la jeunesse dans tous les domaines d'action de l'Union¹⁵, ce qui a été atteint grâce à une vaste mobilisation interservices dans l'ensemble de la Commission. Plus de 30 services ont participé, avec plus de **130 initiatives stratégiques en faveur de la jeunesse, dont beaucoup ont été élaborées en coopération avec des jeunes**. On a estimé à **140 millions d'EUR** le montant correspondant aux programmes et instruments de l'Union permettant de mettre en œuvre les objectifs de l'Année, notamment au moyen de campagnes, d'événements et d'appels à propositions. Au niveau national, **81 %** des coordonnateurs nationaux et des points de contact nationaux ont déclaré avoir collaboré avec des ministères ou des organismes publics différents de ceux responsables de la politique de la jeunesse, et **69 %** ont mis en place des groupes/réseaux de pilotage pour l'Année (composés à **61 %** de ministères/organismes publics non spécialisés dans la jeunesse).

Les objectifs principaux de l'Année, à savoir l'augmentation de la participation des jeunes et l'intégration de la perspective de la jeunesse dans tous les domaines d'action, ont clairement été atteints et doivent être maintenus. L'Année européenne de la jeunesse est un exemple de réussite de la coopération européenne et son héritage doit perdurer.

3 PERSPECTIVES

Dans le prolongement de l'Année et conformément à la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, la Commission renforcera son action **sur deux grands fronts**:

- donner aux jeunes davantage voix au chapitre dans l'élaboration des politiques de l'Union; et
- répondre aux préoccupations des jeunes dans tous les domaines d'action.

Ces efforts s'appuieront sur le **cadre de la Commission pour une meilleure réglementation**, qui prévoit une structure claire pour la consultation des parties prenantes et les analyses d'impact. La Commission veillera à renforcer ses capacités internes destinées au travail avec les jeunes et mettra en place un dialogue fort et constant avec les parties prenantes tout au long du cycle d'élaboration des politiques.

Les réflexions de la Commission ont été étayées par une série de propositions visant à prolonger les efforts déployés pour renforcer la dimension de la jeunesse dans les politiques de l'UE¹⁶. Le **Forum européen de la jeunesse** a formulé des suggestions en vue d'une évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes¹⁷. Dans sa résolution sur le bilan de l'Année européenne de la jeunesse¹⁸, le **Parlement européen** a invité la Commission à mettre en place une évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes afin de garantir l'engagement et l'implication des jeunes dans la préparation des politiques de l'Union. Dans ses conclusions sur l'intégration de la jeunesse¹⁹, le **Conseil** a invité

¹⁵ L'Année était organisée autour de neuf domaines d'action touchant particulièrement les jeunes: la mobilité européenne à des fins d'apprentissage, l'emploi et l'inclusion, les dialogues stratégiques et la participation, la transition écologique, la transition numérique, la culture, la santé, le bien-être et le sport, la jeunesse et le monde, ainsi que la solidarité avec l'Ukraine.

¹⁶ Le Comité économique et social européen a adopté un avis d'initiative sur l'évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes (SOC/728 *Évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes*). Le Comité des régions mentionne l'évaluation d'impact du point de vue de la jeunesse dans la charte de la jeunesse et de la démocratie lancée avec le Forum européen de la jeunesse.

¹⁷ Forum européen de la jeunesse – Évaluation d'impact de l'UE du point de vue des jeunes (en anglais).

¹⁸ Résolution du Parlement européen du 24 novembre 2022 sur le bilan de l'Année européenne de la jeunesse 2022 (2022/2953(RSP)).

¹⁹ Conclusions du Conseil de l'Union européenne sur la promotion de l'intégration de la jeunesse dans les processus décisionnels de l'Union européenne (C/2023/1342).

la Commission à exploiter son cadre pour une meilleure réglementation afin de prendre en considération l'impact des nouvelles politiques sur les jeunes.

3.1 DONNER AUX JEUNES D'AVANTAGE VOIX AU CHAPITRE DANS L'ÉLABORATION DES POLITIQUES DE L'UNION

Chaque action qu'entreprend l'UE devrait être mue par la solidarité entre les générations. La Commission s'engage à respecter la justice intergénérationnelle dans ses décisions afin de «léguer un monde meilleur à la génération suivante»²⁰. En outre, de nombreuses initiatives et décisions stratégiques de l'Union ont une incidence directe sur la vie des jeunes d'aujourd'hui, comme le reflètent également les objectifs européens pour la jeunesse²¹, qui font partie intégrante de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. C'est pourquoi l'«intégration de la jeunesse», c'est-à-dire la prise en considération de la dimension de la jeunesse dans tous les domaines d'action pertinents, est une priorité pour la coopération de l'UE dans le domaine de la politique de la jeunesse.

Pour intégrer la perspective de la jeunesse dans tous les domaines d'action lorsqu'elle élabore ou modifie des politiques, la **Commission devra assurer une «évaluation d'impact du point de vue des jeunes»** en exploitant pleinement les outils de consultation et d'amélioration de la réglementation. Cette évaluation d'impact du point de vue des jeunes ne part pas de zéro: la Commission a déjà défini un ensemble d'**outils d'amélioration de la réglementation**²², qui seront complétés par plusieurs **instruments spécifiquement dédiés à la jeunesse** dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027²³.

3.1.1 ÉVALUATION D'IMPACT DU POINT DE VUE DES JEUNES: EXPLOITER PLEINEMENT LES OUTILS D'AMÉLIORATION DE LA RÉGLEMENTATION ET LES OUTILS DE CONSULTATION

La Commission veillera à ce que **soit pleinement exploité le potentiel des outils existants qui visent à améliorer la réglementation**. La boîte à outils pour une meilleure réglementation pose une série de questions clés pour déterminer l'importance des impacts sur les jeunes:

- **l'outil n° 31** relatif à l'éducation et la formation, la culture et la jeunesse, fournit des orientations, des références et des informations générales sur la manière d'analyser les impacts sur la jeunesse (vie démocratique, participation civique, éducation et apprentissage, marché du travail, santé et bien-être, inclusion et lutte contre la pauvreté);
- **l'outil n° 29** relatif aux droits fondamentaux, y compris la promotion de l'égalité, inclut une référence explicite à la dimension de l'âge et aux droits des enfants dans l'analyse des impacts et l'atténuation des éventuelles incidences négatives des décisions stratégiques qui semblent neutres, mais qui peuvent avoir des incidences différentes sur certains groupes, alors que de telles incidences n'étaient ni voulues ni prévues;
- **l'outil n° 20** relatif à la prospective stratégique contribue à évaluer la manière dont les grandes tendances connexes, telles que l'évolution démographique, l'accès limité à des matières

²⁰ Discours sur l'état de l'Union 2022 ([europa.eu](https://european-council.europa.eu/media/1000000/attachment/data/1000000/162022/1/2022%20State%20of%20the%20Union%20speech%20EN.pdf)).

²¹ Objectifs pour la jeunesse européenne | Portail européen de la jeunesse ([europa.eu](https://european-council.europa.eu/media/1000000/attachment/data/1000000/162022/1/2022%20State%20of%20the%20Union%20speech%20EN.pdf)).

²² Le programme de la Commission européenne pour une meilleure réglementation garantit un processus législatif de l'UE transparent et fondé sur des données probantes ainsi que sur le point de vue des personnes concernées. Voir: [Améliorer la réglementation \(europa.eu\)](https://european-council.europa.eu/media/1000000/attachment/data/1000000/162022/1/2022%20State%20of%20the%20Union%20speech%20EN.pdf).

²³ [Résolution du Conseil de l'Union européenne sur un cadre pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse: la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027.](https://european-council.europa.eu/media/1000000/attachment/data/1000000/162022/1/2022%20State%20of%20the%20Union%20speech%20EN.pdf)

premières et la mutation rapide de la réalité technologique et socio-économique, peuvent affecter les jeunes.

La pleine mise en œuvre des outils d'amélioration de la réglementation conduira à une **évaluation d'impact du point de vue des jeunes**. La perspective de la jeunesse sera intégrée dans l'élaboration des politiques en suivant **quatre grandes phases**:

1. **Évaluation de la pertinence pour la jeunesse**: la Commission, avec l'aide de ses correspondants Jeunesse (voir plus loin) et en faisant appel au réseau pour la jeunesse si nécessaire, évalue si les initiatives prévues et comprises dans les initiatives prioritaires figurant à l'annexe I du programme de travail de la Commission sont particulièrement pertinentes pour les jeunes. Un processus cohérent sera utilisé pour déterminer quelles sont ces grandes initiatives prioritaires.
2. **Consultations auprès des jeunes**: lorsqu'il est établi qu'une initiative est particulièrement pertinente pour la jeunesse, la Commission peut envisager de mener une consultation spécifique auprès des jeunes (enquêtes ciblées, discussions avec des jeunes, des organisations de jeunesse représentatives ou la plateforme des acteurs de la jeunesse). En outre, dans ces cas-là, les consultations publiques comprendront un ensemble obligatoire de questions ciblant les jeunes, avec la possibilité de déterminer la tranche d'âge des jeunes interrogés. Cela contribuera à encourager davantage les contributions des jeunes et à les mettre en avant dans les analyses d'impact. Les nouveaux coordonnateurs nationaux/régionaux pour la jeunesse (voir plus loin) pourraient être mobilisés pour faciliter les consultations au niveau national.
3. **Analyse d'impact**: la Commission, avec le soutien des correspondants Jeunesse, réalise l'analyse d'impact en s'appuyant sur tous les outils d'amélioration de la réglementation considérés comme particulièrement pertinents pour la jeunesse et en veillant à ce que les impacts sur les jeunes jugés pertinents soient correctement analysés.
4. **Examen**: le **comité d'examen de la réglementation** vérifie que tous les impacts ont été correctement analysés, y compris les impacts sur la jeunesse et les consultations auprès des jeunes jugés particulièrement pertinents pour l'initiative.

Afin de maintenir la dynamique politique de l'intégration de la jeunesse dans les nouvelles initiatives et d'accumuler plus d'expérience et de connaissances, aux niveaux régional, national et de l'UE du processus décisionnel, la Commission lancera une série de **tables rondes consacrées à l'intégration de la jeunesse** entre les parties prenantes concernées, en particulier les organisations de jeunesse, les États membres et les autres institutions de l'UE. Ces tables rondes se tiendront en lien avec la publication du programme de travail de la Commission, et assureront le suivi des enseignements tirés de l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes et de l'intégration de la jeunesse par la Commission dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

En outre, pour renforcer l'intégration de la jeunesse dans l'élaboration des politiques, la Commission:

- **engagera un dialogue avec les partenaires et les acteurs concernés du secteur de la jeunesse**, en les associant davantage à l'élaboration des propositions d'action pertinentes. À cette fin, la Commission encouragera d'autant plus les jeunes à participer activement et à faire entendre leur voix dans le cadre de consultations publiques et ciblées, de dialogues avec les décideurs politiques et de panels de citoyens;
- poursuivra les **dialogues stratégiques avec les commissaires**, une initiative phare de cette Année qui a été couronnée de succès. Les jeunes de toute l'Europe et d'ailleurs auront

régulièrement l'occasion d'échanger avec des commissaires sur des sujets et des initiatives clés, en lien avec le programme de travail de la Commission;

- renforcera encore ses **capacités internes destinées au travail avec les jeunes**. Sur la base de l'expérience acquise au cours de l'Année, la Commission maintiendra le **réseau interne de la Commission pour la jeunesse**, avec des **correspondants Jeunesse** qui forment les points de contact privilégiés dans leurs domaines d'action respectifs pour les questions relatives à la jeunesse et qui contribuent à renforcer la coopération intersectorielle et l'intégration de la jeunesse. Ce réseau, animé par la **coordonnatrice européenne des activités relatives à la jeunesse**, échangera des informations sur les politiques en cours de préparation qui pourraient avoir un impact sur les jeunes et assurera la liaison avec la plateforme des acteurs de la jeunesse;
- dans le prolongement de la conférence sur l'avenir de l'Europe – un exercice inédit de démocratie paneuropéenne – la Commission a décidé d'accorder plus de poids aux jeunes citoyens dans l'élaboration des politiques de l'Union en convoquant régulièrement des **panels de citoyens** sélectionnés de manière aléatoire et formés à un tiers par des jeunes, afin de délibérer sur certaines initiatives stratégiques clés²⁴. Depuis la clôture de cette conférence, trois panels ont été organisés pour délibérer à propos du gaspillage alimentaire, des mondes virtuels et de la mobilité à des fins d'apprentissage. La forte dimension de la jeunesse devrait être maintenue dans les futurs panels de citoyens.

Actions clés:

1. Exploiter pleinement le potentiel de l'intégration de la jeunesse dans le cadre de la boîte à outils et du cadre de la Commission pour une meilleure réglementation, en vue d'une évaluation d'impact du point de vue des jeunes
2. Poursuivre les dialogues stratégiques en faveur de la jeunesse avec les commissaires
3. Continuer à assurer une forte participation de la jeunesse aux panels de citoyens
4. Mobiliser davantage le réseau interne de la Commission pour la jeunesse composé de correspondants Jeunesse
5. Lancer une série de tables rondes consacrées à l'intégration de la jeunesse

3.1.2 RECOURIR AUX OUTILS DE DIALOGUE ET D'INTÉGRATION DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE L'UE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE 2019-2027

La participation constructive de la jeunesse²⁵ est une pierre angulaire pour le bon fonctionnement de toute démocratie, en contribuant à l'inclusivité et à la cohésion de la société. En ce sens, elle est aussi particulièrement importante pour les élections européennes de 2024. Dans le cadre du **train de mesures de défense de la démocratie**, une recommandation promouvant des normes démocratiques élevées en matière d'élections et de référendums européens et nationaux vise à soutenir une large

²⁴ Communication de la Commission intitulée «Conférence sur l'avenir de l'Europe – Transformer une vision en actions concrètes», COM(2022) 404 final.

²⁵ Pendant l'Année de la jeunesse, le partenariat pour la jeunesse entre l'UE et le Conseil de l'Europe a publié une étude intitulée «Meaningful youth political participation in Europe: concepts, patterns and policy implications» (Une participation politique constructive des jeunes en Europe: concepts, schémas et implications politiques).

participation aux élections de différents groupes, y compris des jeunes²⁶. Ce train de mesures comprend également une recommandation relative à la promotion de l'implication des citoyens et des organisations de la société civile dans les processus d'élaboration des politiques publiques et de leur participation effective à ces processus²⁷, qui encourage notamment la participation constructive, inclusive et sûre des enfants et des jeunes, sans discrimination d'aucune sorte. Conformément à la recommandation, les États membres devraient tout particulièrement s'efforcer de renforcer la participation des enfants et des jeunes à la vie politique et démocratique aux niveaux local, régional et national, y compris dans les régions rurales et reculées.

La participation active à la société et à la démocratie permet aux jeunes de développer des compétences clés, d'améliorer leurs chances, d'accroître leur sentiment d'appartenance et leur ouvre des perspectives positives. L'enquête Eurobaromètre de 2022 sur la jeunesse et la démocratie a révélé une augmentation de la participation de la jeunesse, 58 % des jeunes répondants ayant déclaré qu'ils jouaient un rôle actif dans la société dans laquelle ils vivent²⁸.

L'Année a entraîné une forte incitation à offrir aux jeunes des possibilités plus nombreuses et de meilleure qualité pour leur permettre de devenir des citoyens actifs et de participer à la vie démocratique et au processus décisionnel. La participation de la jeunesse est ainsi arrivée en tête de liste des thèmes de l'Année, avec le plus grand nombre d'activités (43 %) inscrites sur la carte des activités du portail européen de la jeunesse²⁹. La première action de suivi, quant à elle, a été «davantage de possibilités pour que les jeunes se fassent entendre à tous les niveaux», préférée par 61 % des jeunes, 72 % des parties prenantes et 73 % des coordonnateurs nationaux et des points de contact nationaux dans les enquêtes. La participation de la jeunesse doit se traduire dans tous les domaines d'action qui touchent les jeunes. Il est donc essentiel de renforcer les instruments de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Afin de continuer sur la lancée en faveur du dialogue et de l'intégration amorcée par l'Année, la Commission:

- **renforcera le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse**, principal instrument de participation de la jeunesse en Europe, en augmentant sa visibilité et sa portée, en impliquant des organisations de jeunesse variées et plus nombreuses, en améliorant la diffusion des résultats du dialogue, leur adoption et les suites qui y sont données à tous les niveaux, ainsi qu'en redoublant d'efforts pour impliquer les jeunes moins favorisés. Le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse est une conversation menée actuellement avec les jeunes et les organisations de jeunesse, associant les décideurs et responsables politiques, les experts, les chercheurs et d'autres organismes concernés de la société civile. Pour faire en sorte que les consultations auprès des jeunes réussissent à atteindre le niveau local, ce dialogue pourrait être mieux connecté aux principales initiatives à venir de la Commission. À cette fin, la Commission **alignera de manière plus étroite les principaux sujets du dialogue sur le programme de travail de la Commission**. Pour soutenir le processus d'élargissement, la Commission réfléchira à la manière d'échanger davantage avec les jeunes des pays candidats et des candidats potentiels;
- facilitera les échanges et les consultations auprès des jeunes sur les initiatives à venir, à l'aide d'une nouvelle **plateforme des acteurs de la jeunesse**, sur la base du groupe des parties

²⁶ Recommandation de la Commission relative à des élections inclusives et résilientes, C(2023) 8626 final.

²⁷ Recommandation de la Commission relative à la promotion de l'implication des citoyens et des organisations de la société civile dans les processus d'élaboration des politiques publiques et de leur participation effective à ces processus, C(2023)8627 final.

²⁸ Enquête Flash Eurobaromètre 502 – «Jeunesse et démocratie dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse», mai 2022.

²⁹ Les organisateurs, parties prenantes comme jeunes personnes d'Europe et d'ailleurs, étaient invités à afficher leurs initiatives liées à l'Année européenne de la jeunesse sur la carte des activités du portail européen de la jeunesse.

prenantes de l'Année, auquel participeront des organisations de jeunesse, des chercheurs dans le domaine de la jeunesse, des représentants des États membres et d'autres institutions de l'UE. Le travail de la plateforme **suivra de près les initiatives de l'UE à venir**;

- développer davantage le **portail européen de la jeunesse** en tant que guichet unique présentant les possibilités offertes aux jeunes dans l'UE en matière de vulgarisation, de sensibilisation et de communication avec les jeunes. L'information et la sensibilisation sont des éléments indispensables à une participation significative de la jeunesse qui renforcent également le sentiment d'appartenance des jeunes à l'UE et améliorent les perspectives qui se présentent à eux;
- étudiera la possibilité d'accorder des **microsubventions** dans le cadre du futur programme Erasmus+. Ces **subventions faciles d'accès et de faible valeur** ont été testées avec succès par certains coordonnateurs nationaux au cours de l'Année. Elles offrent aux jeunes un **accès facile aux financements** pour leur permettre de travailler sur des projets communs et de développer leurs compétences, leur capacité d'action et leur confiance en eux afin qu'ils puissent apporter des changements positifs dans leurs communautés. En outre, les microsubventions sont un moyen efficace d'attirer l'attention des jeunes et de susciter leur intérêt pour les possibilités que leur offre l'UE;
- rapprochera l'UE des jeunes et leur fera connaître les possibilités offertes par l'UE lors de la **Semaine européenne de la jeunesse**, qui se tiendra du 12 au 19 avril 2024 et portera sur la participation démocratique. La Semaine est éminemment pertinente en vue des élections européennes de 2024. Dans le cadre de la Semaine, une **deuxième** édition de l'événement «**LevelUp!**» sera organisée par le Forum européen de la jeunesse, en coopération avec la Commission et le Parlement, sur le modèle de l'événement testé pendant l'Année européenne de la jeunesse. Elle a pour objectif d'améliorer les capacités d'argumentation, de communication et d'organisation des jeunes militants et d'accroître la participation des jeunes aux élections, et notamment aux élections européennes de 2024;
- continuera à **soutenir la participation des jeunes à l'action extérieure de l'Union**, par l'intermédiaire de **structures consultatives de la jeunesse au sein des délégations de l'UE** et d'initiatives mondiales spécifiques telles que l'initiative pour les femmes et les jeunes dans la démocratie (Women and Youth in Democracy, WYDE)³⁰. La Commission renforcera encore cette participation de la jeunesse aux institutions, en mettant en relation les jeunes d'Europe et du monde entier et en réunissant en 2024 les membres de ses réseaux internationaux de jeunes, tels que les conseils consultatifs de la jeunesse;
- créera des synergies entre les actions visant à renforcer tant la participation des jeunes que celle des enfants³¹ et répondant au droit des enfants d'être entendus. poursuivra la mise en œuvre de la nouvelle **plateforme européenne de participation des enfants**³², qui associe ces derniers au processus décisionnel de l'UE et favorise leur participation active à la vie démocratique dès le plus jeune âge;
- encouragera les États membres à instituer des **coordonnateurs nationaux ou régionaux pour la jeunesse**, à l'instar de la coordinatrice européenne des activités relatives à la jeunesse. Ces coordonnateurs permettraient de renforcer la coopération intersectorielle sur les questions liées

³⁰ L'initiative WYDE comprend 5 volets: i) la participation des jeunes aux affaires publiques, ii) les jeunes pour la liberté d'association et de réunion, iii) les jeunes et les femmes dans les parlements, iv) les jeunes et les femmes dans les partis politiques et v) la promotion de la participation politique des jeunes femmes à la prise de décision.

³¹ Communication de la Commission – Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant, COM(2021) 142 final.

³² Plateforme européenne de participation des enfants.

à la jeunesse, tant au niveau national que régional, ainsi que la coopération entre les États membres et la Commission. Ils seraient invités à contribuer à la plateforme des acteurs de la jeunesse et à assurer la liaison avec la coordinatrice européenne des activités relatives à la jeunesse. Conformément aux priorités renforcées pour l'élargissement annoncées par la présidente von der Leyen, la participation des pays candidats et des candidats potentiels sera également encouragée.

L'intégration de la jeunesse étant un concept relativement nouveau, l'introduction d'outils concrets d'intégration aux niveaux national et de l'Union (tels que l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes) doit être progressive et **s'accompagner d'un ensemble de mesures de renforcement des capacités**, qui comprend l'apprentissage par les pairs, la collecte de données probantes, la formation et la mise à disposition de ressources, afin d'acquérir des connaissances sur les éléments qui fonctionnent. Ces mesures sont essentielles pour concevoir la manière la plus efficace d'atteindre l'objectif d'intégration de la jeunesse **sans ajouter de charge administrative inutile**. À cette fin, la Commission:

- présentera en 2024 un **rapport analytique**, fondé sur les contributions des États membres et présentant une vue d'ensemble des expériences nationales en matière d'approches de l'intégration de la jeunesse;
- facilitera les **échanges de bonnes pratiques et organisera des activités d'apprentissage par les pairs** pour les États membres intéressés. Ces activités pourraient permettre la création de boîtes à outils, de lignes directrices et de ressources de formation;
- coopérera avec des organisations internationales, telles que le **Conseil de l'Europe et l'OCDE**, afin d'enrichir davantage la base factuelle et les enseignements tirés de la politique d'intégration de la jeunesse.

Les conclusions peuvent également alimenter les discussions lors des tables rondes consacrées à l'intégration de la jeunesse.

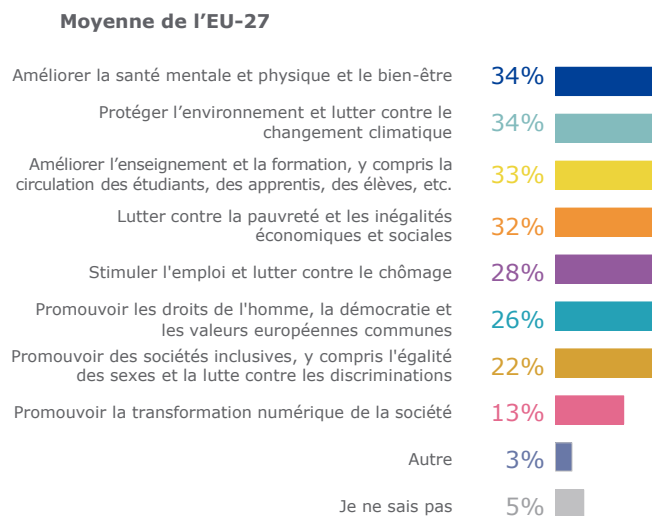
Actions clés:

1. Renforcer le dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse
2. Créer une plateforme des acteurs de la jeunesse
3. Développer davantage le portail européen de la jeunesse en tant que guichet unique présentant les possibilités offertes par l'UE
4. Étudier la possibilité d'accorder des microsubventions dans le cadre du futur programme Erasmus+
5. Semaine européenne de la jeunesse 2024 sur la participation démocratique et événement «LevelUp!» pour les jeunes militants
6. Soutenir la participation des jeunes à l'action extérieure de l'UE
7. Créer des synergies entre les actions visant tant à renforcer la participation des jeunes que celle des enfants
8. Encourager les États membres à instituer des coordonnateurs nationaux ou régionaux pour la jeunesse
9. Renforcer les connaissances et les capacités en matière d'intégration de la jeunesse grâce à l'apprentissage par les pairs, à la collecte de données probantes, à la formation et à la mise à disposition de ressources

3.2 RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES DANS TOUS LES DOMAINES D'ACTION

Les actions d'intégration de la jeunesse décrites ci-dessus peuvent être pertinentes pour tous les domaines d'action. Les jeunes devraient pouvoir exprimer leur point de vue dans tous les domaines qui les touchent, et leurs besoins devraient être pris en considération dans toutes les décisions qui les concernent.

*Quels sont, selon les jeunes, les principaux thèmes sur lesquels l'Année européenne de la jeunesse devrait se concentrer?*³³



Base: ensemble de personnes interrogées (n=

Source: Enquête Flash Eurobaromètre 502 – «Jeunesse et démocratie dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse», mai 2022

Par conséquent, dans la continuité de l'Année et en prenant en compte les principales préoccupations des jeunes, la Commission agira dans les **cinq domaines d'action clés suivants présentant un intérêt pour les jeunes: santé et bien-être, environnement et climat, éducation et formation, coopération internationale et valeurs européennes, emploi et inclusion.**

3.2.1 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La pandémie de COVID-19 a été une période très éprouvante sur le plan de la santé mentale, plus particulièrement pour les jeunes. En outre, les jeunes sont confrontés à de nombreux problèmes liés aux outils numériques, notamment aux réseaux sociaux, ce qui fait peser une pression croissante sur la santé mentale de nombre d'entre eux. Pendant la pandémie de COVID-19, l'exacerbation de la solitude, la réduction des interactions sociales, le manque d'opportunités, l'incertitude quant à l'avenir et l'anxiété due à la peur et à la perte de proches ont constitué autant de facteurs de stress.³⁴

³⁵ ³⁶

³³ Les jeunes interrogés ont pu choisir jusqu'à trois réponses.

³⁴ Rapport de la Commission relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2021, COM(2021) 636 final.

³⁵ Selon un rapport de l'Unicef de 2021, le suicide est la deuxième cause de décès chez les jeunes (âgés de 15 à 19 ans) après les accidents de la route, et dans l'UE, le coût annuel de la perte de santé mentale chez les enfants et les jeunes est estimé à 50 milliards d'euros.

³⁶ Selon le rapport «Panorama de la santé» de 2022, un jeune Européen sur deux a déclaré des besoins non satisfaits en matière de soins de santé mentale, et la dépression chez les jeunes a plus que doublé.

L'amélioration de la santé mentale et physique et du bien-être est la priorité dont l'importance croît le plus rapidement chez les jeunes de l'UE³⁷. La communication de la Commission de juin 2023 sur **une approche globale en matière de santé mentale**³⁸ a constitué une première étape majeure pour proposer une nouvelle approche intersectorielle de la santé mentale. Des contributions spécifiques sur la santé mentale des jeunes ont été recueillies afin de préparer cette communication. La communication sur la santé mentale recense 20 initiatives phares et estime à 1,23 milliard d'EUR le soutien financier provenant de plusieurs instruments de financement de l'Union. La Commission:

- aidera les États membres à mettre en œuvre la **recommandation du Conseil de novembre 2022 concernant l'initiative «Passeport pour la réussite scolaire»**³⁹, qui souligne l'importance capitale que revêt le bien-être émotionnel des enfants et des jeunes pour améliorer leurs chances de réussir à l'école et dans la vie en général;
- élaborera des **lignes directrices sur le bien-être dans les écoles**, qui seront publiées en 2024 par l'intermédiaire du groupe d'experts de la Commission chargé de créer des environnements d'apprentissage favorables;
- présentera, comme priorité en 2024⁴⁰ et tel qu'annoncé dans la stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant⁴¹, une **recommandation de la Commission relative au développement et au renforcement de systèmes intégrés de protection de l'enfance** dans les États membres. Cette recommandation sera axée sur les besoins des enfants et garantira une meilleure utilisation des outils existants de l'UE (législation, mesures stratégiques et financement);
- mettra en œuvre des initiatives phares dans le cadre de la nouvelle **communication de la Commission sur la santé mentale**, telles que le soutien à la création d'un réseau pour la santé mentale des enfants et des jeunes en 2024 afin d'échanger des informations, d'apporter un soutien mutuel et de mener des actions de sensibilisation par l'intermédiaire des ambassadeurs de la jeunesse, et l'élaboration d'une **boîte à outils de prévention** prenant en considération les liens entre la santé mentale et physique et les principaux déterminants de la santé;
- grâce à l'action **«Une utilisation saine des écrans, une jeunesse en bonne santé»**, les jeunes seront mieux protégés dans la sphère numérique, en ligne et sur les réseaux sociaux;
- soutiendra les États membres dans le **suivi des effets de la transformation numérique sur le bien-être des enfants** au moyen du portail «Better Internet for Kids»;
- aidera les États membres à améliorer **le bien-être et la santé mentale des jeunes au titre de l'initiative phare 2024 relevant de l'instrument d'appui technique «Santé mentale: promouvoir le bien-être et la santé mentale»**⁴², sur la , et maintiendra son soutien au titre de l'initiative phare «La jeunesse d'abord» visant à renforcer la santé mentale des enfants et des jeunes vulnérables et à améliorer les soins de santé mentale qui leur sont apportés;
- **garantira aux jeunes un espace numérique plus sûr et plus sain** grâce à l'application du règlement sur les services numériques, qui impose aux plateformes en ligne accessibles aux

³⁷ Enquête Flash Eurobaromètre 502 – «Jeunesse et démocratie dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse», mai 2022.

³⁸ Communication de la Commission sur une approche globale en matière de santé mentale, COM(2023) 298 final.

³⁹ Recommandation du Conseil du 28 novembre 2022 concernant l'initiative «Passeport pour la réussite scolaire» et remplaçant la recommandation du Conseil du 28 juin 2011 concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire.

⁴⁰ Dans le cadre du programme de travail de la Commission pour 2024.

⁴¹ Communication de la Commission intitulée «Stratégie de l'UE sur les droits de l'enfant», COM(2021) 142 final.

⁴² Initiative phare 2024 relevant de l'instrument d'appui technique – Santé mentale: Promouvoir le bien-être et la santé mentale (europa.eu).

mineurs d'assurer un niveau élevé de protection de la vie privée, de sûreté et de sécurité pour ce public;

- présentera un **train de mesures sur la prévention** dans le cadre du plan européen pour vaincre le cancer, qui comprendra:
 - un projet de **recommandation du Conseil sur les cancers évitables par la vaccination**, visant à augmenter le taux de vaccination contre les papillomavirus humains chez les préadolescents et adolescents, filles comme garçons; et
une mise à jour de la **recommandation du Conseil de 2009 relative aux environnements sans tabac**, visant à protéger les citoyens contre l'exposition à la fumée de tabac secondaire et aux aérosols et contribuant à atteindre l'objectif d'une génération sans tabac;
- **aidera les jeunes des régions ultrapériphériques** à améliorer la qualité de vie dans leurs régions grâce au programme de subventions «Youth4Outermostregions»⁴³, doté d'une enveloppe de 1 million d'EUR;

3.2.2 ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Le succès du pacte vert pour l'Europe dépend de la participation active des citoyens. L'Année européenne de la jeunesse a créé des possibilités de participer à la transition écologique et de contribuer à la façonner. Les jeunes devraient être dotés des compétences et des connaissances nécessaires pour relever les défis environnementaux et climatiques à l'aide de solutions créatives et innovantes. Afin de prolonger ces efforts, la Commission:

- soutiendra une communauté de **jeunes ambassadeurs du pacte européen pour le climat** afin de promouvoir l'action pour le climat auprès des jeunes sur le terrain et d'encourager leurs activités locales;
- favorisera la contribution des jeunes à la réalisation des objectifs de l'Union en matière de résilience face aux catastrophes, qui sera un outil essentiel pour renforcer la résilience face aux catastrophes futures;
- accroîtra les **possibilités de volontariat pour les jeunes** en vue de mettre en œuvre la transition écologique, en **complétant le budget de l'appel à propositions 2024 relatif au corps européen de solidarité** par du financement d'**Horizon Europe**;
- encouragera les **réseaux de villes et de régions vertes** (tels que l'initiative «Accord des villes vertes») afin de faire participer des jeunes stagiaires et volontaires à des projets verts locaux;
- promouvra davantage les projets climatiques menés par les jeunes dans le cadre du **projet EUTeens4Green** au titre du Fonds pour une transition juste;
- soutiendra les États membres dans la mise en œuvre de la **recommandation du Conseil sur l'apprentissage au service de la transition écologique et du développement durable**⁴⁴;

⁴³ [Call relaunched – Youth for Outermost Regions: €1 million to support youth in the outermost regions \(europa.eu\)](https://europa.eu).

⁴⁴ [Recommandation du Conseil du 16 juin 2022 sur l'apprentissage au service de la transition écologique et du développement durable](#).

- promouvra le nouveau **laboratoire d'apprentissage pour les jeunes** dans le cadre de la **coalition «Éducation pour le climat»**;
- s'adressera aux jeunes dans le cadre de la prochaine **campagne de la Commission sur le climat et la démocratie** en vue des élections européennes de 2024;
- encouragera la participation des jeunes des Balkans occidentaux à la transition écologique par l'intermédiaire du **laboratoire de la jeunesse des Balkans occidentaux**;
- élargira la portée de l'**action «Girls Go Circular»**, menée par l'Institut européen d'innovation et de technologie et par les communautés de la connaissance et de l'innovation, afin d'améliorer les compétences numériques et entrepreneuriales des filles dans le domaine de l'économie circulaire;
- soulignera la nécessité de soutenir le renouvellement générationnel dans l'agriculture, étant donné que les jeunes apportent des idées et une énergie nouvelles, proposent des initiatives innovantes et s'engagent en faveur de la transition et de pratiques durables.

3.2.3 ÉDUCATION ET FORMATION

Le thème de l'éducation et de la formation a été important au cours de l'Année européenne de la jeunesse, année qui a coïncidé avec la célébration du 35^e anniversaire du programme Erasmus+ et avec la reprise de l'apprentissage à l'étranger après la pandémie. La nécessité de faciliter davantage cet apprentissage a été soulignée dans une **recommandation du Conseil relative à la mobilité des jeunes volontaires**⁴⁵, dans la récente **recommandation du Conseil intitulée «L'Europe en mouvement»**⁴⁶ et dans les recommandations de la conférence sur l'avenir de l'Europe de 2022⁴⁷. La Commission:

- faire progresser les travaux en vue d'un **diplôme européen commun** en 2024, conformément à la stratégie européenne en faveur des universités, contribuant à renforcer le sentiment d'appartenance européenne chez les étudiants de l'enseignement supérieur et le personnel universitaire participant à des programmes universitaires transnationaux. Le label de diplôme européen commun serait un certificat fondé sur des critères européens communs qui viendrait compléter le titre obtenu par les étudiants à l'issue de programmes communs;
- promouvra un rôle plus important des jeunes au sein du **pôle d'éducation numérique**, dans le cadre de la révision en 2024 du **plan d'action en matière d'éducation numérique** et dans d'autres initiatives visant à rendre l'éducation numérique en Europe de qualité, inclusive et accessible à tous, y compris dans les territoires ruraux et éloignés;
- consolidera l'action **Jean Monnet pour les écoles** s'inscrivant dans le cadre d'Erasmus+ afin de promouvoir davantage l'apprentissage au sujet de l'intégration européenne et des valeurs de l'UE dès le plus jeune âge;

⁴⁵ Recommandation du Conseil du 5 avril 2022 relative à la mobilité des jeunes volontaires dans l'Union européenne.

⁴⁶ L'Europe en mouvement – Des possibilités de mobilité à des fins d'éducation et de formation | Espace européen de l'éducation (europa.eu).

⁴⁷ Conférence sur l'avenir de l'Europe (europa.eu).

- encouragera les États membres à accroître les possibilités en matière d'éducation, de formation, de sport, de volontariat et d'emploi pour les **jeunes dans les zones rurales et éloignées**, comme le prévoit le plan d'action rural de l'UE⁴⁸;
- poursuivra en 2024 l'initiative «**EU TalentOn**» pour les jeunes chercheurs talentueux et l'initiative «**Concours européen des jeunes scientifiques**», dans le cadre de la ville européenne de la science 2024, à savoir Katowice;
- s'attaquera à la **sous-représentation des filles et des femmes dans l'enseignement et la formation des STIM**, y compris au moyen de l'approche STIAM⁴⁹, conformément au plan d'action en matière d'éducation numérique et à la stratégie européenne en faveur des universités;
- aidera les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des réformes visant à développer les compétences des jeunes, au titre de l'initiative phare 2024 relevant de l'**instrument d'appui technique** «Compétences: promouvoir des systèmes de développement des compétences mieux adaptés au marché du travail»⁵⁰. Ce soutien permettra de remédier à l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande de compétences et aux pénuries de main-d'œuvre, de renforcer les compétences de la main-d'œuvre en matière de transition écologique et numérique et d'adapter les systèmes éducatifs.
- promouvra la participation des **universités des Balkans occidentaux** dans le cadre de l'initiative «universités européennes»;
- promouvra l'adoption dans l'UE, par les États membres et les parties prenantes, du **cadre commun UE/OCDE-INFE de compétences financières pour les enfants et les jeunes**⁵¹.

3.2.4 COOPÉRATION INTERNATIONALE ET VALEURS EUROPÉENNES

En tant qu'élément clé de la dimension mondiale de l'Année européenne de la jeunesse, l'UE a présenté son tout premier plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE⁵², conçu en collaboration avec des organisations de jeunesse et des jeunes. Grâce à ce plan d'action, l'UE souhaite mobiliser, autonomiser et connecter les jeunes de l'UE et des pays partenaires issus de toutes les régions, afin qu'ils puissent faire entendre leur point de vue et participer à l'action extérieure de l'UE en tant que partenaires. La Commission:

- renforcera la coopération de l'UE avec les jeunes à l'échelle mondiale, par la mise en œuvre et le renforcement d'initiatives telles que le **Conseil consultatif de la jeunesse** pour les

⁴⁸ Communication de la Commission intitulée «Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE – Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères à l'horizon 2040», COM(2021) 345 final.

⁴⁹ L'approche STIAM fait référence à l'inclusion des arts, des sciences sociales et des sciences humaines dans l'enseignement des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), en tant qu'approche de l'apprentissage transdisciplinaire, inclusive et tournée vers l'avenir, afin de rendre les études et les carrières dans les STIM plus attrayantes pour un groupe diversifié d'apprenants.

⁵⁰ Initiative phare 2024 relevant de l'instrument d'appui technique – Compétences: promouvoir des systèmes de développement des compétences mieux adaptés au marché du travail (europa.eu).

⁵¹ Union européenne/OCDE, Cadre de compétences financières pour les enfants et les jeunes dans l'Union européenne.

⁵² Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil intitulée «Plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE 2022-2027 – Promotion d'une participation et d'une autonomisation effectives des jeunes dans le cadre de l'action extérieure de l'UE pour un développement, une égalité et une paix durables», JOIN(2022) 53 final.

partenariats internationaux et par la création de structures consultatives de la jeunesse de plus en plus nombreuses au sein des délégations de l'UE.

- soutiendra la contribution des jeunes à la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'outils, de ressources et de compétences essentiels, notamment grâce à des initiatives telles que le Fonds pour l'autonomisation des jeunes⁵³ et l'Académie de la jeunesse Afrique-Europe.
- mettra en place une plateforme permettant un dialogue et des consultations réguliers avec les organisations de jeunesse du monde entier par l'intermédiaire de la **plateforme de dialogue en faveur de la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE**⁵⁴, et garantira l'inclusion des jeunes dans divers processus de consultation, et notamment dans le cadre du déploiement de la stratégie «Global Gateway»⁵⁵;
- fournira un espace et des capacités de soutien permettant la participation active des jeunes à la consolidation de la paix, à la réforme du secteur de la sécurité et aux processus de médiation, afin de garantir la prise en compte des besoins et des priorités spécifiques des jeunes ainsi que la reconnaissance et la mise en valeur de leur rôle dans la reconstruction, conformément à l'engagement de l'UE en faveur du programme de l'ONU pour la paix et la sécurité.
- ouvrira les **actions Erasmus+ de renforcement des capacités en faveur de la jeunesse et du sport** dans le cadre de l'appel 2024 (au moyen de fonds de l'IVCDI – Europe dans le monde), pour permettre la participation d'organisations de jeunesse et de sport d'Ukraine et d'autres pays de la région du partenariat oriental, afin de renforcer leurs capacités. Ces actions sont déjà ouvertes à tous les partenaires des Balkans occidentaux. étudiera le potentiel d'Erasmus+ dans d'autres régions, en particulier au niveau des échanges virtuels et du renforcement des capacités dans le domaine de la jeunesse;
- continuera à soutenir le **réseau des organisations étudiantes dédiées aux affaires européennes récemment créé entre les universités britanniques**. Une structure consultative de la jeunesse sera lancée au sein de la délégation de l'UE au Royaume-Uni dans le cadre du plan d'action pour la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE.
- continuera, dans la perspective du Sommet de l'avenir organisé par l'ONU, à collaborer avec le SEAE et les États membres de l'UE en vue de parvenir à un «pacte pour l'avenir» ambitieux et axé sur des actions concrètes, y compris en ce qui concerne son chapitre consacré à la jeunesse et aux générations futures, et en assurera le suivi.

3.2.5 EMPLOI ET INCLUSION

L'UE aide les États membres à réduire le chômage et l'inactivité des jeunes, notamment en mettant l'accent sur les jeunes en situation de vulnérabilité, tels que les jeunes personnes handicapées, et indirectement en investissant dans le développement économique de toutes les régions de l'UE. La

⁵³ Le Fonds pour l'autonomisation des jeunes a été lancé le 4 octobre 2022 et sera mis en œuvre en partenariat avec les plus grandes organisations de jeunesse au monde par l'intermédiaire de la Mobilisation mondiale de la jeunesse.

⁵⁴ L'appel à manifestation d'intérêt pour devenir membre de la plateforme de dialogue en faveur de la jeunesse dans l'action extérieure de l'UE a été lancé le 6 octobre 2023.

⁵⁵ La plateforme de dialogue avec la société civile et les autorités locales «Global Gateway» a été lancée le 24 octobre 2023 et comprend des organisations de jeunesse.

lutte contre les disparités sociales, économiques et territoriales est pertinente pour les jeunes, car elle renforce l'égalité d'accès à l'emploi, à l'éducation, aux services d'inclusion sociale et aux diverses opportunités. L'objectif est d'aider les jeunes à accéder à des opportunités quel que soit leur milieu socio-économique ou leur lieu de résidence et de promouvoir les transitions numérique et écologique et la croissance inclusive. La garantie renforcée pour la jeunesse restera un outil essentiel pour aider les jeunes à accéder au marché du travail. Dans le cadre de NextGenerationEU, la facilité pour la reprise et la résilience encourage les investissements et les réformes dans les États membres, en mettant l'accent sur les transitions écologique et numérique et sur d'autres politiques en faveur des enfants et des jeunes, portant notamment sur l'éducation et les compétences.

Les stages constituent un tremplin important permettant aux jeunes d'entrer sur le marché du travail. Compte tenu des avantages indéniables qu'offrent les stages, les jeunes ont demandé de meilleures conditions de formation dans l'UE et ont plaidé en faveur de l'interdiction des stages non rémunérés en tant qu'héritage de l'Année européenne de la jeunesse⁵⁶. Dans sa résolution du 14 juin 2023 contenant des recommandations à la Commission sur des stages de qualité, le Parlement européen a invité la Commission à garantir des normes de qualité minimales pour les stages, notamment sur la rémunération⁵⁷. À cette fin, la Commission:

- **mettra à jour son cadre de qualité pour les stages** en 2024 afin de traiter des questions telles que la rémunération équitable et l'accès à la protection sociale. En particulier, la Commission entend donner suite à la résolution du Parlement en proposant un acte législatif, dans le plein respect des principes de proportionnalité, de subsidiarité et d'amélioration de la réglementation;
- poursuivra la mise en œuvre de l'**initiative ALMA** (aim, learn, master, achieve – orientation, apprentissage, maîtrise, réussite) visant à aider les jeunes défavorisés âgés de 18 à 29 ans à s'intégrer dans la société et sur le marché du travail dans d'autres pays. À la suite d'un appel à propositions de projets lancé au niveau de l'UE dans le cadre de l'initiative ALMA, plus de 800 jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation devraient participer à 29 projets à travers l'UE⁵⁸;
- **travaillera avec des groupes dont le potentiel entrepreneurial inexploité reste élevé**, y compris les jeunes, grâce à des campagnes de sensibilisation, de tutorat et d'accompagnement⁵⁹;
- continuera à soutenir les États membres et les régions de l'UE dans la **mise en œuvre des programmes de la politique de cohésion pour 2021-2027**⁶⁰, y compris le soutien du Fonds européen de développement régional dans les domaines de l'emploi, de l'éducation et de la formation, de l'inclusion sociale, des services sociaux et des soins de santé, du tourisme durable et de la culture, dont les jeunes, formant partie des groupes cibles identifiés, bénéficieront en fonction des besoins recensés dans les territoires ciblés;

⁵⁶ [No more unpaid internships! | Forum européen de la jeunesse](#).

⁵⁷ Dans cette [résolution](#), le Parlement invite la Commission à présenter une proposition de directive sur les stages sur le marché du travail ouvert, les stages dans le cadre de politiques actives du marché du travail (PAMT) et les stages obligatoires faisant partie intégrante d'une formation professionnelle.

⁵⁸ À ce jour, 15 États membres se sont engagés à inclure l'initiative ALMA dans leurs programmes nationaux ou régionaux du FSE+ (2021-27).

⁵⁹ [Mesure n° 17 du train de mesures de soutien aux PME](#).

⁶⁰ [Politique de cohésion – La politique d'investissement principale de l'UE](#).

- soutiendra les régions de l'UE touchées par des défis démographiques, notamment depuis le départ de leur population jeune, au moyen du **mécanisme de valorisation des talents**. Ce mécanisme aide les régions de l'Union à former, à retenir et à attirer les personnes, les aptitudes et les compétences nécessaires pour faire face aux conséquences de la transition démographique;
- continuera d'apporter son appui aux **gouvernements des Balkans occidentaux dans la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse** suivant le modèle de l'UE, et promouvra des approches similaires dans les pays voisins afin de remédier aux difficultés rencontrées par les jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation (NEET);
- continuera à soutenir les États membres de l'UE dans la mise en œuvre de la **garantie européenne pour l'enfance** dans le but de prévenir et de combattre la discrimination et l'exclusion sociale.
- élaborera, en collaboration avec ses parties prenantes et en tant qu'initiative de la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées⁶¹, le train de mesures sur l'emploi des personnes handicapées, un ensemble d'orientations et de pratiques visant à faciliter l'emploi des personnes handicapées. Les orientations se concentrent notamment sur l'orientation professionnelle et les pratiques d'embauche, pertinentes pour les jeunes handicapés;
- encouragera le développement de zones rurales prospères, plus fortes, connectées et résilientes, qui soutiendront l'emploi des jeunes conformément à la vision à long terme pour les zones rurales.

4 MAINTENIR NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LES JEUNES EUROPÉENS

Les institutions de l'UE et les États membres ont renforcé leur engagement envers les jeunes au cours de l'Année européenne de la jeunesse, conformément aux objectifs de la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027 consistant à promouvoir la participation des jeunes et à intégrer la perspective de la jeunesse dans l'élaboration des politiques. Il est essentiel de maintenir ces efforts et de les prolonger. Le soutien aux enfants et aux jeunes est essentiel pour faire en sorte que la prochaine génération d'Européens soit en mesure de relever les défis de notre monde, qui connaît des mutations rapides, et de faire face à l'avenir avec confiance.

La Commission européenne soutiendra davantage les jeunes par des actions de suivi concrètes, comme indiqué dans la présente communication. L'esprit de collaboration incarné par l'Année elle-même est au cœur de cette approche. Il a permis de confirmer le consensus selon lequel les projets ciblant les jeunes sont plus efficaces et plus efficaces lorsqu'ils sont créés et mis en œuvre en collaboration avec les jeunes et les acteurs de la jeunesse. Les résultats sont décuplés lorsque les institutions de l'UE et les autorités nationales, régionales et locales sont ouvertes à la coopération et au dialogue continu et sont prêtes à s'y consacrer.

Ce dialogue et cette coopération seront particulièrement importants pour encourager les jeunes à s'impliquer dans les élections européennes de 2024. Toutefois, la participation des jeunes ne se

⁶¹ Communication de la Commission intitulée «Une Union de l'égalité: Stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030», COM(2021) 101 final.

résume pas exclusivement au vote. Elle progresse grâce à chaque petite action, qu'il s'agisse de volontariat pour un projet de théâtre communautaire ou de participation à une campagne nationale de nettoyage des plages. La participation des jeunes peut également prendre d'autres formes, telles que l'engagement dans un conseil étudiant, le lancement d'une pétition ou la participation à une consultation dans le cadre du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, l'adhésion à une ONG internationale intervenant dans le domaine de la jeunesse, la participation à la Rencontre des jeunes européens ou à la Semaine européenne de la jeunesse, ou encore la participation à un projet mené dans le cadre des programmes de l'UE en faveur de la jeunesse. Toutes ces formes d'engagement représentent la participation des jeunes à l'action.

Les possibilités offertes aux jeunes les construisent en tant que citoyens et influencent les choix qu'ils font et les chemins qu'ils emprunteront au cours de leur vie. Et en fin de compte, cela peut déterminer la direction qu'adoptera l'Europe. C'est pourquoi l'Union européenne confiera aux jeunes un rôle plus important dans la formulation et l'élaboration des politiques de l'UE.

2022 était l'année des jeunes — l'avenir devrait aussi leur appartenir.